

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue à l'École polyvalente Saint-Jérôme, 535, rue Filion, à Saint-Jérôme, le 17 novembre 2020, et ce, à laquelle sont présents :

M <sup>me</sup> Isabelle Viau,	présidente et membre parent représentant le district 1
M. Jean-Charles Bouvrette,	vice-président et membre parent représentant le district 3
M <sup>me</sup> Sylvie Beauregard,	membre représentant les directions d'établissement
M. Robert Collerette,	membre représentant la communauté
M <sup>me</sup> Jade Denis-Séguin,	membre représentant la communauté
M. Alexandre Gagnon,	membre représentant la communauté
M. Benoît Gravel,	membre représentant la communauté
M <sup>me</sup> Johanne Hamel,	membre représentant la communauté
M <sup>me</sup> Mélanie Larin,	membre parent représentant le district 4
M <sup>me</sup> Nathalie Lebeau,	membre représentant le personnel de soutien
M. Marc-André Leblanc,	membre représentant le personnel d'encadrement
M <sup>me</sup> Mélanie Pesant,	membre parent représentant le district 2
M. Martin Pigeon,	membre représentant le personnel enseignant
M <sup>me</sup> Nathalie Raymond,	membre représentant le personnel professionnel non enseignant

les membres du conseil d'administration et formant quorum. M<sup>me</sup> Guylaine Desroches, directrice générale, M. René Brisson, directeur général adjoint et M<sup>me</sup> Katia Lavallée, directrice générale adjointe sont présents. M<sup>e</sup> Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la Loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M<sup>me</sup> Jaymee Lafave, membre parent représentant le district 5, a motivé son absence.

M. Jean-Charles Bouvrette est autorisé à participer à distance par le biais de l'application *Microsoft TEAMS*.

Invités :

M <sup>me</sup> Nadyne Brochu,	conseillère en communication, Service du secrétariat général et des communications
M. David Castanha-Morin,	directeur, Service des ressources financières
M <sup>me</sup> Marie-Claude Gaudreau,	directrice, Service de l'organisation scolaire et du transport
M. Dominique L'Écuyer,	régisseur, Service de l'organisation scolaire et du transport
M. Louis-André Nadon,	coordonnateur, Service des ressources matérielles

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M<sup>me</sup> Isabelle Viau, présidente, ouvre la séance. Il est 19 h.

### **VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

### **DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCA-017/SSGC)**

**CONSIDÉRANT QUE**, conformément à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Nathalie Raymond de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2020.

Adopté

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCA-018/SSGC)**

M<sup>me</sup> Mélanie Pesant **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2020.

Adopté

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCA-019/SSGC)**

M<sup>me</sup> Mélanie Larin **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Période de questions du public (point reporté *sine die* en raison de la situation de pandémie);
7. Période de questions des élèves (point reporté *sine die* en raison de la situation de pandémie);
8. Comités du conseil d'administration;
9. Reddition de compte contractuelle (quadrimestrielle);
10. Dépôt des états financiers du 30 juin 2020;
11. Plan de répartition des immeubles et des élèves 2021-2025 (PRIÉ);
12. Comité d'engagement pour la réussite des élèves;  
PAUSE
13. Rapport annuel 2019-2020;
14. Règlement établissant les règles de fonctionnement du conseil d'administration et la participation aux séances à l'aide de moyens de communication;
15. Nomination des membres du conseil d'administration sur les conseils d'administration des corporations sans but lucratif pour l'année scolaire 2020-2021;
16. Suivis aux questions diverses de la dernière séance;
17. Divers;
18. Information du comité de parents;
19. Information de la vice-présidence;
20. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
21. Information de la direction générale;
22. Tour de table - partage d'information;
23. Levée de la séance.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Ce point est reporté *sine die* en raison de la situation de pandémie.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES ÉLÈVES**

Ce point est reporté *sine die* en raison de la situation de pandémie.

### **COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Pour information

### **REDDITION DE COMPTE CONTRACTUELLE (QUADRIMESTRIELLE)**

Pour information

### **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DU 30 JUIN 2020 (RCA-020/SRF)**

**CONSIDÉRANT** que la directrice générale doit soumettre, conformément à l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique*, les états financiers et le rapport du vérificateur externe au conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** que le secrétaire général a donné un avis public sur la date, l'heure et le lieu de la séance;

**CONSIDÉRANT** que la directrice générale a transmis au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) les états financiers annuels du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord et le rapport du vérificateur externe à la date d'échéance et dans la forme qu'il détermine;

**CONSIDÉRANT** l'étude détaillée effectuée par le comité de vérification;

**CONSIDÉRANT** la présentation des états financiers en séance publique;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Mélanie Larin d'adopter à titre de dépôt les états financiers et le rapport du vérificateur externe soumis par la directrice générale, le tout tel qu'il appert plus amplement des documents déposés au répertoire du centre de services scolaire sous la cote **CA2020-2021-03**.

Adopté

### **PLAN DE RÉPARTITION DES IMMEUBLES ET DES ÉLÈVES 2021-2025 (PRIÉ) (RCA-021/SOST)**

**CONSIDÉRANT** la nécessité pour le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) d'adopter annuellement un plan de répartition des immeubles et des élèves;

**CONSIDÉRANT QUE** ce plan a été élaboré en conformité avec les exigences de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT QUE** ce plan sera soumis à la consultation des différentes instances : écoles, centres, villes et municipalités dans le respect des dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est **PROPOSÉ** par M. Alexandre Gagnon d'autoriser la consultation du *Plan de répartition des immeubles et des élèves 2021-2025* du Centre de services scolaire Rivière-du-Nord, tel qu'il appert plus amplement du document déposé au répertoire du CSSRDN sous la cote **CA2020-2021-04**.

Adopté

### **COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES (RCA-022/DG)**

**CONSIDÉRANT** l'article 193.6 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) doit instituer un comité d'engagement pour la réussite des élèves formé d'au plus 18 membres dont les profils sont définis par la Loi;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu pour le CSSRDN d'instituer le premier comité d'engagement pour la réussite des élèves;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Jade Denis-Séguin :

**D'INSTITUER** un comité d'engagement pour la réussite des élèves formé des personnes suivantes :

- 1- La direction générale ayant sous supervision le Service des ressources éducatives;
- 2- La direction du Service des ressources éducatives;
- 3- Un membre issu de la recherche participant au projet *Profil de sortie de l'élève* du PEVR;
- 4- Un membre du personnel enseignant d'une école primaire;
- 5- Un membre du personnel enseignant d'une école secondaire,
- 6- Un membre du personnel enseignant d'un centre de formation générale des adultes;
- 7- Un membre du personnel enseignant d'un centre de formation professionnelle;
- 8- Un membre du personnel professionnel non enseignant;
- 9- Un membre du personnel de soutien;
- 10- Un directeur d'une école où est dispensé de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire;
- 11- Un directeur d'une école où est dispensé de l'enseignement secondaire;
- 12- Un directeur d'un centre de formation professionnelle;
- 13- Un directeur d'un centre de formation générale des adultes.

**DE DÉSIGNER** ces membres de la façon suivante : tirage au sort parmi toutes les personnes (selon leur catégorie) qui ont répondu à l'appel d'intérêt effectué par la Direction générale. En cas de désistement, une seconde pige au sort, parmi les candidats s'étant initialement manifestés, sera faite pour combler le remplacement.

**DE FIXER** la durée du mandat des membres de ce comité à la période couverte par le *Plan d'engagement vers la réussite*.

Adopté

#### **RAPPORT ANNUEL 2019-2020 (RCA-023/SSGC)**

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) a l'obligation d'informer la population de son territoire des services éducatifs qu'il offre et de lui rendre compte de leur qualité;

**CONSIDÉRANT QUE** le centre de services scolaire a l'obligation de rendre publique une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à la qualité de ses services laquelle fait partie intégrante de son *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR);

**CONSIDÉRANT QUE** le centre de services scolaire doit préparer un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son PEVR;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Johanne Hamel d'adopter le rapport annuel 2019-2020 le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire du CSSRDN la cote **CA2020-2021-05** et de transmettre ce dernier au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

Adopté

#### **RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA PARTICIPATION AUX SÉANCES À L'AIDE DE MOYENS DE COMMUNICATION**

Ce point est reporté à la prochaine séance.

#### **NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CORPORATIONS SANS BUT LUCRATIF POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 (RCA-024/SSGC)**

Il est **PROPOSÉ** par M. Benoît Gravel de nommer les personnes suivantes aux conseils d'administration de corporation sans but lucratif pour l'année scolaire 2020-2021 :

**TRICENTRIS, centre de tri :**

M<sup>me</sup> Johanne Hamel

M<sup>me</sup> Mélanie Pesant, substitut

Adopté

**SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

**DIVERS**

**INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

**INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE**

**INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE - NOUVELLES ET COURRIER**

**INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**TOUR DE TABLE – PARTAGE D'INFORMATION**

**LEVÉE DE LA SÉANCE (RCA-025/SSGC)**

M<sup>me</sup> Nathalie Lebeau **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 22 h 5.

Adopté

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire